

Généralisation des «écoles du futur» : les syndicats dénoncent le «flou» du projet de Macron

Par [Caroline Beyer](#)

Publié hier à 14:46, Mis à jour hier à 15:26

L'annonce du président, faite ce jeudi dans l'une des 59 écoles «laboratoire» de Marseille, laisse les enseignants dubitatifs. Leurs syndicats prédisent déjà une impossible généralisation du dispositif à l'ensemble du territoire.

«L'ambition» d'Emmanuel Macron et de Pap Ndiaye, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, est donc [de «généraliser dans les prochains mois l'approche \[de l'expérimentation lancée dans 59 écoles marseillaises\] partout sur le territoire»](#), afin de permettre à l'école «d'avancer». L'annonce a été faite par le chef de l'État le 2 juin dans la cour de l'école Menpenti, l'un de ces établissements expérimentaux, dont le projet retenu consiste en un laboratoire de maths. «C'est une volonté de retrouver le sel de notre école républicaine (...) face à des défis très différents d'un territoire à l'autre, a précisé le président. On a besoin de mettre plus de moyens, mais aussi de donner plus de libertés à ceux qui font». Une annonce qui surprend, sans surprendre vraiment.

C'est en septembre 2021 qu'Emmanuel Macron, alors en déplacement dans la Cité phocéenne, connue pour ses établissements scolaires insalubres, avait annoncé le lancement de d'écoles «laboratoire», où le directeur pourra participer au recrutement de ses équipes, autour d'un projet pédagogique défini. Depuis, il semble que le projet présidentiel pour l'éducation se résume à cette expérimentation lancée à la hâte, en toute fin de mandat, pour tenir les promesses libérales formulées en 2017. Elle doit servir de modèle pour «l'école du futur», en donnant «plus de liberté» aux équipes, n'a cessé de répéter Emmanuel Macron au cours de la campagne présidentielle.

Reste que les mots utilisés par le président, le 2 juin à Marseille, renforcent le flou autour de son grand projet pour l'école. «Il est urgent que l'on en parle concrètement et qu'on ne reste pas dans de simples formules, réagit Stéphane Crochet, au SE-Unsa. Une fois de plus, le président a utilisé des formules suffisamment floues pour que chacun y entende ce qu'il veut».

Ainsi, rien n'a été dit sur le cadre de cette «généralisation». À Marseille, l'expérimentation, financée à hauteur de 2,5 millions d'euros concerne 630 enseignants et un écolier sur 8. Sera-t-elle dupliquée dans les grandes métropoles uniquement ? «Si c'est le cas, ce sera évidemment très problématique», poursuit Stéphane Crochet. Elle suppose le déploiement d'importants moyens budgétaires. Le financement sera-t-il au rendez-vous ? Pendant la campagne, Emmanuel Macron avait annoncé un investissement de 12 milliards d'euros pour l'école, dont 6 milliards pour la masse salariale. Reste donc six milliards, dont on ne sait encore où ils seront affectés.

«Les «projets d'établissements» ont été institués par la loi de 1989, rappelle Stéphane Crochet. Mais depuis 30 ans, les moyens n'ont pas été donnés pour les réaliser pleinement. Cela va-t-il changer ?» Aujourd'hui, le syndicaliste est «à peu près sûr» que l'expérimentation

marseillaise *«ne sera pas déclinable à l'échelle nationale»*. *«À Marseille, une personne dédiée au rectorat et une autre à la préfecture sont sur le dossier. Cela demande des moyens humains et du temps !»*, résume-t-il. Le temps, notamment, d'organiser les commissions de recrutement, où siègent le directeur et deux inspecteurs, pour recruter des enseignants sur des *«postes à exigence particulière»*.

« Il faut du management et pouvoir récompenser les enseignants qui se bougent ! »

Pierre Favre, au syndicat national des écoles (SNE)

«Ce n'est pas duplicable. On passerait notre temps à recruter !» affirme d'ores et déjà Guislaine David, au SNUipp. Depuis le début, le syndicat majoritaire du primaire est vent debout contre *«un projet libéral»* et *«inéquitable»*. *«40 000 euros pour chacune des écoles concernées, c'est monstrueux ! Surtout quant à côté, une autre école, située parfois juste de l'autre côté du mur, n'a rien !»* se scandalise Virginie Akliouat, représentante du SNUipp à Marseille.

«Non, ce n'est pas équitable. Mais pour moi c'est juste génial ! » confie un directeur concerné par l'expérimentation. Décharge de temps pour lui (moins de temps passé à faire classe et davantage pour se consacrer à la direction d'école), recrutement d'un enseignant spécialisé en lien avec son projet, renouvellement de l'ensemble du mobilier scolaire... Une véritable aubaine.

«Tout ce qui est libre et volontaire est bienvenu !» estime pour sa part Pierre Favre, au syndicat national des écoles (SNE), dont le discours est à contre-courant des positions des syndicats majoritaires. *«Il faut du management et pouvoir récompenser les enseignants qui se bougent ! »* estime-t-il. Favorable à *« des contrats d'objectifs de six ans »* ouvrant la porte à *«plus de souplesse, de liberté et de responsabilité»*, il salue le projet Macron. À une réserve près. *«Pour le moment, rien n'a été dit sur l'évaluation de cette expérimentation, alors même que sa généralisation est annoncée. Il faudra être capable de mesurer les progrès scolaires des élèves en français et en maths»*, conclut-il.